

TELEGRAPHE OFFICIEL.

Laybach, samedi 25 juillet 1812.

E X T É R I E U R.

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie 1. juillet. Notre patrie sort enfin de ses ruines : la Pologne est rétablie : une diète générale s'est assemblée à Varsovie, et, dans la séance du 23 juin, un comité y a fait le rapport suivant :

Messieurs,

S'il exista jamais parmi les hommes une mission importante, une tâche honorable, ce sont sans doute celles que nous avons reçues de vous. Si jamais un travail présenta à l'esprit et au cœur tout ce qui est fait pour les ébranler et les enflammer, c'est sûrement celui auquel vos ordres nous ont appelés.

Placés par un concours de prodiges à l'extrémité du drame qui a vu périr notre patrie, entre le berceau encore récent d'une partie de cette même patrie, et le tombeau encore ouvert de l'autre, le tableau que nous devons vous présenter, les accents que nous devons faire retentir au milieu de vous, doivent, pour être fidèles, participer de ce mélange inouï de la vie et de la mort : ils doivent porter à la fois l'espoir et la consolation dans le cœur des victimes, et l'effroi dans celui des bourreaux. Ce n'est pas tout : il faut armer vos mains du fil propre à vous diriger vers l'issue du labyrinthe de malheurs dans lequel vous avez été égarés depuis un demi-siècle : il faut affermir vos pas dans la nouvelle carrière que les circonstances ouvrent devant vous.

Telle est, Messieurs, l'étendue des rapports sous lesquels votre comité a envisagé le travail dont vous l'avez chargé. Il a senti qu'il parloit devant l'Europe comme devant vous ; devant les âges à venir, comme devant la génération qui l'écoute ; devant les peuples, comme devant les souverains : il s'est dit, surtout, qu'il parloit devant le plus grand des souverains et devant son grand peuple : il s'est pénétré de la sainteté de votre cause, de la grandeur de ses résultats, et, plus soutenu encore qu'effrayé par ces motifs imposans, il vient déposer aux pieds de ce Sénat en travail dont il aime à faire l'hommage à la patrie, dans la personne de ceux en qui elle a placé sa confiance et son espoir.

Long-temps avoit existé dans le centre de l'Europe une nation célèbre, maîtresse d'une contrée étendue et féconde, brillante du double éclat de la guerre et des arts, protégeant depuis des siècles, d'un bras infatigable, les barrières de l'Europe contre les barbares qui frémissoient autour de son enceinte ; et par un caractère aussi honorable que particulier, n'ayant jamais fait servir sa vaillance à porter, à l'existence de ses voisins, les atteintes que la force a su trop souvent colorer du prétexte de la justice. Un peuple nombreux prospéroit sur cette terre ; la nature répondoit avec libéralité à ses travaux ; souvent ses rois avoient pris place dans l'histoire à côté de ceux qui ont le plus honoré le rang suprême, de toutes parts

on briguoit l'honneur de s'asseoir sur son trône ; si parfois des divisions éclatoient dans son sein, ces nuages n'obscurcissoient que son propre horizon, et n'alloient point porter au loin les orages.

Messieurs, cette terre, c'étoit la Pologne : ce peuple, c'étoit vous : que sont-ils devenus ?

En vain nos yeux les cherchent dans cette enceinte, dont leur réunion faisoit jadis la gloire ! Hélas ! ceux que nous apercevons nous rappellent trop ceux qui devroient y être, et le faible bien dont il nous est déjà donné de jouir, nous avertit trop de celui que nous avons perdu.

Mais comment s'est opéré le déchirement de notre patrie ? Comment cette grande famille, qui, même en se divisant ne se séparoit pas, qui avoit su rester unie à travers des siècles de division, comment cette puissante famille s'est-elle vue démembrée ? Quels ont été ses crimes et ses juges ? De quel droit a-t-elle été attaquée, envahie, effacée de la liste des Etats et des peuples ? D'où lui sont venus des oppresseurs et des fers ? . . . L'Univers indigné vous repondroit pour nous . . . Chaque Etat, chaque peuple vous diroit qu'il a cru voir son tombeau s'entr'ouvrir à côté de celui de la Pologne. Dans l'audacieuse profanation des lois sur les quelles reposent également toutes les sociétés, dans l'insultant mépris qu'on en a fait pour nous perdre ; le Monde a pu croire qu'il étoit livré au seul empire des convenances, et que bientôt pour lui il n'y auroit plus d'autre maître. L'Europe effrayée, menacée, indiqueroit sur tout à votre juste ressentiment cet Empire qui, en vous écrasant, se préparoit à peser sur elle d'un poids nouveau. N'en doutons pas, Messieurs, c'est la Russie qui est l'auteur de tous nos maux. Peu contente de la jouissance d'une partie du globe, le Monde suffiroit à peine à son ambition. Depuis un siècle elle s'avance à pas de géant vers les peuples qui ignoroient jusqu'à son nom. Avec Pierre I.º se leve le voile derrière lequel s'étoit formé un Empire immense, où tout sollicitoit le habitans à renouveler sur l'Europe les débordemens qu'avoient exécutés leurs pères. Ce nouvel aspect eût dû glacer l'Europe d'effroi, et lui faire chercher dans sa prévoyance le moyen d'obvier à ce nouveau danger ; elle eût dû fermer toutes ses portes au prince ambitieux qui venoit s'initier à tous les secrets de ses arts, pour en armer contre elle les mains de ses féroces et serviles sujets ; et lorsque Pultawa sembloit ne décider qu'entre Charles et Pierre, l'Europe étoit vaincue presque autant que la Suède. La Pologne ressentit aussitôt les effets de cet accroissement de la puissance russe. Placée au premier rang de son voisinage, elle a reçu ses premiers comme ses dernier coups. Qui pourroit les compter, depuis qu'en 1717 la Russie essaya son influence par le licenciement de l'armée polonaise ? Depuis cette époque, quel instant a été exempt de son influence ou de ses outrages ? D'abord, elle prescrivit des choix à la liberté qui avoit toujours décidé du trône de notre patrie ; elle attente à des droits dont la nation s'étoit toujours montrée la plus jalouse : bientôt nos plus

beaux apanages deviennent la récompense des favoris de ses souverains; nos enfans, entraînés de force dans les rangs de ses armées, doivent racheter de leur sang celui que les Russes devoient seuls verser dans les combats: si nos champs se couvrent de moissons, c'est pour nourrir ses soldats; chaque nouvelle guerre montre les drapeaux russes traversant la Pologne et flottant dans toutes ses parties: c'est en foulant sans cesse le sol polonais que la puissance russe s'approche graduellement du corps de l'Europe, qu'elle aspire à dominer.

Si, revêtant d'autres formes, cette puissance astucieuse s'unit à la Pologne, c'est pour lui imposer, comme en 1764, cette funeste garantie qui attacheoit l'intégrité de nos frontières à la perpétuité de l'anarchie, pour faire de cette anarchie le moyen de remplir ses desseins ambitieux.

Le monde sait ce qu'ils ont été depuis cette funeste époque! C'est depuis cette époque que, de partage en partage on a vu la Pologne disparaître entièrement, sans crime comme sans vengeance; c'est depuis elle que les Polonais ont entendu en frémissant le langage insultant des Repnin, des Sivers: qu'ils les ont contemplés, portant une main audacieuse sur les rênes de leur propre gouvernement: c'est depuis elle que cent fois le soldat russe s'est baigné dans le sang de leurs concitoyens, en préluant à ce jour à jamais exécérable (faut-il le rappeler!) dans lequel au milieu des hurlemens d'un vainqueur farouche, Varsovie entendit les cris de la population de Prague qui s'éteignoit toute entière dans le meurtre et dans l'incendie. Polonais! car il est temps de faire retentir à vos oreilles ce nom, qui est le vôtre, et que vous n'eussiez jamais dû perdre, voilà des routes odieuses par lesquelles la Russie est parvenue à s'approprier vos plus belles provinces; voilà les titres, les seuls titres qu'elle exerce sur vous. La force seule a pu vous enchaîner, la force peut aussi briser les fers qu'elle seule a forgés. Ils le seront! Comment en douteriez-vous, en contemplant ce qui se passe autour de vous? Voyez, recherchez si rien de ce qui a fait votre perte existe encore. Dans ce vaste changement qui entraîne le monde, à quoi reconnoissez-vous les anciens dangers de votre patrie? Au lieu de la jalousie des pouvoirs, qui nourrissoit dans l'Europe une anarchie pareille à celle qui rongeoit votre propre sein, un seul esprit semble l'animer toute entière; vos champs sont couverts de drapeaux étonnés de leur fraternité nouvelle. Au lieu de voisins avides de vos dépouilles, et complices de votre destruction, tous ont uni leurs armes aux vôtres. Au lieu de ces fantômes d'armées que fournissoit à peine la totalité de votre ancien territoire, de nombreuses légions, sorties, comme par enchantement, d'une petite partie du même sol, brillantes de l'éclat de victoires récentes, formées à l'école du plus grand des capitaines, à l'exemple de la plus grande des armées, menacent vos spoliateurs de leurs glaives forgés d'un fer né sur la même terre qu'eux, et brûlent d'entendre sonner l'heure de la vengeance. Au lieu de ces foibles secours que la France laissoit tomber sur vos besoins, c'est la France entière qui s'est ébranlée, et qui marche d'un pas effrayant à vos ennemis. La France fut toujours l'alliée, l'amie de la Pologne qui à son tour, rendit toujours à la France amour pour amour; dans ses fortunes diverses, on la vit toujours se tourner vers la France; soit pour lui faire part de ses biens, soit pour lui demander des siens. Le premier usage complet que la Pologne fit du droit d'élire ses rois, fut pour appeler au trône un prin-

ce du sang français; ce fut à la France que Casimir fut demander de le consoler des peines qu'il avoit trouvées sur le trône de Pologne; c'est dans une partie de la France que Stanislas fut réaliser les projets bienfaisans qu'il destinoit pour la Pologne.

Il en est des peuples comme des hommes; des sympathies d'intérêt forment entr'eux des liens indissolubles.

Elles se retrouvent toutes entre la France et la Pologne: mais ce qui autrefois n'étoit senti que par ce petit nombre d'hommes auxquels les rapports les plus déliés des intérêts des Etats ne peuvent échapper, est devenu l'axiome politique de la France. Il faut la Pologne à la France, comme la France à la Pologne. Que dis-je? il la faut à l'Europe entière. L'Europe a à se reposer de vingt-cinq années de grandes agitations. Son système restera incomplet: le prix de ses sueurs et de son sang ne sera pas assuré tant que les antres du Nord pourront vomir sur elle des hordes sur la nature des quelles il n'est plus temps de s'aveugler. Ce ne sont plus ces hommes que le besoin chassoit de leurs demeures sauvages, et qu'il précipitoit dans toutes les routes qui pouvoient les conduire aux contrées qui leur offroient des jouissances étrangères à leurs propres climats. Un instinct aveugle tenoit lieu à de pareils hommes des arts, qui policent ou qui défendent les autres peuples; mais ici, à côté de la même barbarie, se trouvent les arts des peuples policés: le Russe a demandé aux Européens, il a appris d'eux tout ce qui peut servir à attaquer et à se défendre, à nuire et à détruire. Le Russe s'est, sous quelques rapports, fait l'égal de l'Européen pour arriver à devenir son maître. Chez lui, des esclaves superstitieux et dociles tiennent toutes leurs facultés aux ordres d'un gouvernement familiarisé avec tous les attentats. A sa voix, depuis un siècle, leurs bras infatigables travaillent à saper toutes les digues qui contenoient ce torrent toujours occupé à les renverser. Combien de fois les Russes ne les ont-ils pas déjà franchies, soit pour leur propre intérêt, soit à l'appel imprudent que leur ont fait des princes auxquels ils portoient des fers cachés sous leurs perfides secours! Depuis cinquante ans, vingt fois la Russie a inondé de ses armées le midi de l'Europe: l'Empire de Constantinople est renversé sur son croissant à demi brisé.

Frédéric lui-même ne put en défendre sa capitale: dans ces derniers temps, l'Italie les a reçues avec horreur dans ses riantes campagnes, en invoquant en vain un nouveau Marius. Qui le croiroit! on a entendu les cris du Scyte sauvage sur la tombe du cygne de Mantoue. Dans leur imprudente audace, des milliers de ces esclaves moissonnés par le fer français sont venus engraisser la terre libre de la Suisse; il fallut le bras d'un héros pour arrêter à Austerlitz la course de leurs bataillons; à une époque plus récente, il fallut encore le même bras pour les rejeter dans leurs forêts: trop d'exemples ont dû faire sentir à l'Europe ses dangers et la nature des remèdes qu'ils demandent. Ces dangers; ces remèdes n'auront pas échappé à ce prince, qui dans ses calculs embrasse l'avenir avec la même facilité que le présent, et qui, fondateur d'un vaste Empire, ne peut manquer de donner toute la solidité qu'exige un édifice élevé par tant de travaux.

Il sait qu'il faut une barrière éternelle et impénétrable contre les invasions de l'ignorance et de la barbarie; il sait qu'il faut que la frontière qui séparera les peuples policés des peuples sauvages, soit hérissée de fer et d'ai-

tain; il sait, qu'il faut que le peuple placé à l'avant-garde de l'Europe ait toute la puissance nécessaire pour en assurer le repos. Si donc, à d'autres époques, tout avoit conspié notre peste, aujourd'hui tout conspire pour notre rétablissement. La Pologne existera donc! Que dis-je? elle existe déjà, ou plutôt elle n'a jamais cessé d'exister. Que font à ses droits la perfidie, les complots, les violences sous lesquels elle a succombé? Oui, nous sommes la Pologne; nous le sommes aux titres que nous tenons de la nature, de la société, de nos ancêtres; à ces titres sacrés que reconnoît l'Univers, et dont le genre humain a fait sa sauve-garde; nous le sommes, non seulement nous, qui jouissons déjà de la régénération de ce pays, mais encore tous ceux qui habitent les vastes contrées qui attendent leur affranchissement.

Ces frontières tracées d'une main spoliatrice, ces barrières élevées par la défiance, ces gardes dont elle a hérissé toutes ses avenues, toutes ces marques, enfin, des noirs pressentimens qui accompagnent l'usurpation, n'ont pu altérer celle commune d'origine, ni rompre les liens du sang, qui établissent entre un peuple de frères un amour et une constance réciproques. Oui, malgré une trop longue séparation, ils sont restés nos frères, les habitans de la Lithuanie, de la Russie-Blanche, de l'Ukraine, de la Pologne, de la Wolhinie: ils sont Polonais comme nous, et ils ont comme nous le droit de le paroître.

La patrie, comme une mère, tient toujours ses bras ouverts à tous ses enfans, et chaque membre a toujours le droit de se rattacher à la famille dont il fut arraché.

Polonais! car de quel autre nom pourrois-je maintenant vous appeler? Je n'arrêterai pas plus long-temps l'essor de vœux et de sentimens qui s'échappent de tous vos cœurs: que ce qu'ils proclament, vos bouches le fassent retentir avec toute la force que donnent des vœux trop long-temps comprimés; et que l'existence du royaume de Pologne et du corps de la patrie polonaise, solennement proclamée dans cette enceinte, soit répétée dans la Pologne comme elle l'est ici, au milieu des mêmes signes d'attendrissement et des mêmes cris d'allégresse.

Mais pour donner à ce mouvement une force irrésistible, pour mieux assurer les résultats qu'il doit produire, interrogeons l'histoire de nos ancêtres; cherchons y ce que leur suggéra souvent l'ardent amour de la patrie: écartons seulement les dangers qui privèrent trop souvent les confédérations des avantages qu'elles auroient dû produire. Que leur expérience ne soit pas perdue pour nous; imprimons à cette confédération nouvelle le caractère de la plus étroite union; faisons-en le point central auprès duquel nous nous tiendrons réunis, autour duquel pourront se rallier, sans difficulté comme sans confusion, tous ceux qui n'attendent peut-être pour se rassembler que de savoir où ils doivent le faire! Alors quelle force humaine pourra arrêter ce mouvement unanime d'une grande nation, cet élan d'un peuple qui ressaisit son antique existence, et qui, pour l'assurer mieux, oublie ses souffrances passées, et s'offre à voler de sacrifices en sacrifices!

O jour mille fois heureux! jour d'allégresse et de triomphe! devant toi disparaissent tous ces jours qu'il faudroit effacer des pages de notre histoire et du souvenir des hommes. Ce jour sera célèbre entre tous les jours. Nos neveux hériteront pour lui de nos hommages et de notre respect; c'est à lui qu'il étoit réservé de faire retentir ce nom cher et sacré, ce nom de la Pologne, qui vivoit dans nos cœurs,

et qu'un destin cruel nous condamnoit à y renfermer. Désormais les enfans des Piast et des Jagellon pourront se parer du nom dont s'enorgueillissoient leurs ancêtres, ce nom devant lequel pâlissoient ceux que, pour un temps, la fraude et le crime leur avoient donnés pour maîtres. Ah! n'en doutons pas, cette terre, jadis si féconde en héros, va reprendre toute sa gloire. Elle enfantera de nouveaux Sigismond, de nouveaux Sobieski; son lustre brillera d'un éclat nouveau: et les nations, revenues pour nous à la justice, reconnoîtront que pour régner sur le sol de la Pologne, toutes les vertus n'avoient besoin que d'y être cultivées par les mains libres, par les mains désenchaînées de ses propres enfans.

Et vous, citoyen vénérable (1), que près d'un siècle de vertu a désigné aux vœux de vos concitoyens pour présider à la scène la plus étonnante de leur histoire, pour guider les premiers pas de la patrie renaissante, quelle douce et touchante leçon outre ce prix de la vertu que vous recevez aujourd'hui! Ces yeux fixés sur vous, ces larmes qu'excite votre présence, disent aux jeunes cœurs de vos compatriotes ce qui est réservé à l'imitation des services que vous avez rendus à la patrie. Placé, pour ainsi dire, aux deux extrémités de la vie de votre patrie, vous aurez assisté au crépuscule de sa première vie et à l'aurore de la seconde; vous l'aurez vue tomber et se relever. Quelle destinée pour un citoyen tel que vous! Elle a voulu, cette destinée, que vous occupassiez, il y a cinquante ans, dans la diète qui fit ses premiers pas vers un meilleur gouvernement, la même place que vous occupez dans celle qui est appelée à en assurer à jamais l'existence et le bonheur.... Nestor des patriotes polonais, quand vous disparûtes à leurs yeux, vous emportiez avec vous les dieux sauvés de l'embrasement de votre patrie. Ils y rentrent aujourd'hui pour y recevoir un culte éternel, pour y habiter comme dans un temple autour duquel la nation entière, instruite par ses malheurs, formée à la vigilance par le souvenir des surprises qu'elle a éprouvées, ne cessera de faire une garde sévère, qu'elle ornara de toutes les vertus qui, de tout temps, ont appartenu aux Polonais, et qu'elle jure ici de défendre avec tous les bras, au prix du sang de tous ses enfans.

C'est pour accomplir ces généreuses résolutions, pour en rendre l'effet à jamais durable, que votre comité a l'honneur de vous présenter l'acte de Confédération suivant:

Acte de Confédération général de la Pologne.

Nous, soussignés, composant la diète générale réunie à Varsovie, nous trouvant assemblés dans un moment où tout ce qui nous entoure nous frappe d'étonnement et d'admiration; où tout embrase nos cœurs de l'ardent amour de la patrie, et nous avertit que la nation s'attend à des entreprises énergiques de notre part; que le Monde a les yeux fixés sur nous; que la postérité nous jugeant sur nos oeuvres, bénira notre mémoire ou la chargera de malédictions; voulant considérer mûrement toute l'importance des conjonctures actuelles, nous avons nommé un comité chargé de nous exposer l'état actuel des choses, ainsi que les moyens de tirer parti de l'occasion que le ciel nous offre pour arriver au but de tous nos desirs... Notre attente a été remplie. -- Dans le rapport que le comité nous a fait aujourd'hui, il a consigné avec fidélité, et les sentimens qui nous animent, et les droits imprescriptibles

(1) Le prince Czartoryski, nommé grand-maréchal de la diète.

de la nation polonaise; il nous a indiqué en même temps le but vers lequel nous devons tendre, et la route qu'il nous faut suivre.

Nous déclarons en conséquence que le rapport susmentionné est l'expression exacte de nos sentimens et de nos intentions: nous référant à l'exposé contenu dans ledit rapport, et considérant qu'aucune autre mesure ne nous est prescrite aussi impérieusement par la plus urgente nécessité, ni ne sauroit nous présenter un succès aussi assuré que celle d'établir un lien national, fondé sur l'union la plus parfaite, nous avons résolu de nous former en Confédération générale.

Pour témoigner d'une manière d'autant plus expresse et plus évidente la pureté de nos motifs et de nos intentions, nous déclarons à la face du Ciel et de la Terre, et devant toute la nation polonaise, que nous n'avons point d'autre vue ni d'autre desir que de recomposer notre patrie démembrée par la plus injuste violence, de lui rendre son ancienne existence et sa prospérité; que nous formant en Confédération générale, sous l'approbation et sous l'autorité de S. M. le roi de Saxe, Frédéric-Auguste, grand-duc de Varsovie, notre très gracieux souverain, et ayant à notre tête le prince Adam Czarloyski, staroste-général de la Pologne, nonce de Varsovie, citoyen respectable par son âge, ses vertus et ses services, chéri et considéré partout où s'étend le territoire polonais, nous restons fidèles à la foi de nos pères, à la religion catholique, apostolique et romaine, que nous reconnoissons à jamais religion de l'Etat; nous professons en même temps cette tolérance de tous les cultes, dont nos ancêtres avoient donné le premier exemple dans le temps où des guerres sanglantes de religion affligeoient encore l'Europe; nous respectons l'autorité et les prerogatives du trône, ainsi que les lois nationales, et nous conserverons dans toute sa pureté et dans toute sa force cet esprit national qui a résisté aux orages et aux adversités, et qui doit parvenir aux siècles les plus reculés, comme le trait le plus distinctif du caractère polonais.

Guidés par de semblables considérations, ne voulant employer que des voies légales pour arriver à une fin honorable, et nous rappelant les événemens désastreux que présente le passé, nous croyons qu'il est de notre devoir de déclarer, de la manière la plus solennelle, que la Confédération générale formée aujourd'hui ne s'écartera jamais de la route qu'elle s'est tracée, pour se jeter dans les abus qui ont préparé la ruine de la patrie... Elle ne donnera jamais naissance à des édits ni à des commissions particulières, ayant pour objet de favoriser quelques individus, ou d'en persécuter d'autres aux dépens du bien public; et tandis que le rétablissement de la patrie et notre premier besoin et notre première volonté, tandis que la Confédération n'aura d'autre soin que d'accueillir des frères revenant dans le sein de la mère commune, de réunir les contrées qui auront été affranchies, elle ne s'en détournera pas pour s'occuper des objets de législation, et des affaires de gouvernement qui demandent une discussion calme et une exécution régulière et méthodique. En conséquence, la justice et l'administration resteront aux autorités désignées par les Lois; et la Confédération, exerçant dans toute leur plénitude les pouvoirs qui appartiennent à une

association générale de la nation, travaillera sans relâche au grand oeuvre du recouvrement de la patrie: elle s'imposera la tâche la plus noble, celle de conserver dans toute sa pureté, et de propager avec toute son énergie l'enthousiasme national.

Afin de donner à cette Confédération, composée des membres de la diète, des autorités publiques, et enfin de toute la nation, plus de moyens de procéder avec activité, nous déléguons les pouvoirs dont elle est investie à un conseil-général qui sera adjoint au maréchal, et qui siégera à Varsovie.

Une entreprise dictée par des motifs aussi vertueux, fondée sur la plus évidente justice mérite d'être honorée du nom et de l'approbation de S. M. le roi de Saxe, grand-duc de Varsovie, notre monarque bien-aimé, qui, s'il n'a pu siéger aujourd'hui en personne parmi nous, sur ce trône qu'il orne de ses vertus révérées en Europe, n'en est pas moins présent à nos cœurs, nous avons résolu en conséquence qu'il sera envoyé une députation à S. M. le roi de Saxe, pour la prier qu'elle daigne accorder à cet acte de Confédération générale son approbation.

Le cause de l'innocence opprimée peut être envisagée comme la cause de Dieu; un acte éclatant de justice peut seul réparer tous les maux que l'iniquité a répandue sur l'Europe. Comme ce changement important formeroit le complément de tous ceux qui doivent donner au Monde une face nouvelle ou fonder le bonheur du genre humain; comme l'existence d'une Pologne, rendue à toute son ancienne puissance, offriroit au premier Empire du Monde un allié dont la fidélité lui seroit assurée, un allié dont il n'auroit jamais aucun danger à craindre, un allié qui par sa position géographique, par son caractère national, et par tant d'autres relations, ne seroit pas sans utilité, pourquoi nous seroit-il défendu d'espérer que celui qui ne trouve rien de digne de lui, que ce qui est noble et grand, celui auquel nous devons notre existence actuelle, et qui, d'un seul mot, d'une seule pensée, peut donner à notre existence future tout l'éclat dont elle est susceptible, ne refusera pas d'accorder à notre entreprise son assistance toute puissante? Nous déposerons donc aux pieds de son trône l'hommage de notre dévouement et de notre constance: nous y déposerons nos prières et nos espérances: nous lui demanderons de proferer cette parole créatrice qui complétera l'existence que nous avons déjà reçue de lui.

Mais pour nous rendre plus dignes de sa protection, nous prenons ici l'engagement solennel qu'aucun événement ne refroidira cet enthousiasme qui nous transporte et nous unit; qu'aucune force humaine n'affaiblira ce courage et ce dévouement avec lequel nous nous élançons dans la plus noble des carrières; que nous persévérerons imperturbablement dans le dessein que nous aurons proclamé aujourd'hui jusqu'à ce que nous ayons réuni avec nous les parties dispersées de notre ancienne famille, ces frères que notre amour fut toujours chercher au-delà des barrières élevées par la tyrannie qui nous séparoit d'eux.

Polonais! vous que nos vœux appellent au milieu de nous, jugeant de vos sentimens d'après les nôtres, nous vous invitons, au nom de notre mère commune de réunir mutuellement toutes vos forces pour voler à son secours.

Si nous jetons un regard sur le passé, c'est uniquement pour nous pénétrer plus vivement de ce qu'il a pu avoir d'affreux: pour rendre hommage aux vertus supérieures qui brillèrent au milieu d'une profonde nuit, et non pour scruter les cœurs; pour distinguer ce qui fut inévitable sous le regne de la violence, d'avec ce qui auroit pu être évité, pour exposer par là l'innocence aux jugemens arbitraires de l'erreur. Il n'y a plus de passé pour nous, sous ce dernier rapport: la patrie renaissante presse ses enfans contre son cœur; elle leur ouvre à tous également le chemin de la gloire et du mérite. Présentons-nous donc une main fraternelle, et la justice divine ne nous refusera pas la récompense que nous attendons, de voir les armoiries de la Lithuanie réparoître enfin sur notre escusson, et d'entendre répéter dans les champs fertiles de la Volhynie, ainsi que dans les vastes plaines de la Podolie et de l'Ukraine, ce cri joyeux: *Vive la Pologne! vive la Patrie!*

SUPPLEMENT AU TÉLÉGRAPHE OFFICIEL

du samedi 25 juillet 1812.

Suite des Pièces officielles.

N.º V. --- Copie d'une note du ministre des relations extérieures, au prince Kourakin, ambassadeur de Russie.

Paris, le 9 mai 1812.

M. l'Ambassadeur, j'ai reçu les notes que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser les 30 avril et 7 mai. Avant d'être dans le cas d'y répondre, je dois demander à V. Exc. si elle a de pleins-pouvoirs pour arrêter, conclure et signer un arrangement sur les différends qui se sont élevés entre les deux puissances, et de la prier dans ce cas, et conformément à l'usage de tous les cabinets, de m'en donner préalablement communication.

J'ai l'honneur d'offrir à V. Exc. les nouvelles assurances de ma haute considération.

Signé le duc DE BASSANO

N.º VI. --- Copie de la lettre en réponse au prince Kourakin à la note précédente.

Paris, le 27 avril (9 mai) 1812.

Monsieur le duc, je viens de recevoir la lettre de V. Exc. en date d'aujourd'hui Elle me permettra de lui témoigner ma grande surprise des questions qu'elle m'y fait et que je croyois avoir entièrement prévenu par la franchise avec laquelle je lui ai communiqué sans réserve toutes les instructions que j'ai reçues en dernier lieu de S. M. I., mon auguste maître. V. Exc. connoit les propositions conciliantes qui en sont l'objet, et qui indiquent d'une manière très-positive le desir instant de mon auguste maître de maintenir la paix et son alliance avec S. M. l'Empereur Napoléon. Je suis toujours prêt à m'entendre avec elle sur la forme à leur donner, par la rédaction d'une convention que je signerai avec elle, *sub operati*, quoique sans pouvoirs particuliers et spéciaux pour signer cette convention; le caractère dont j'ai l'honneur d'être revêtu auprès de S. M. I. et R. me suffisant pour cet effet; et je puis promettre à V. Exc. d'après la connoissance parfaite que j'ai des intentions de l'Empereur mon maître, et d'après l'annonce qui m'est faite d'un envoi de pleins-pouvoirs spéciaux, au cas où les bases proposées par moi seroient acceptées par S. M. l'Empereur et Roi, que l'arrangement que je signerai sera ratifié par S. M. I. J'observe à V. Exc. que quand même j'aurois, pour cet objet, dès à présent les pleins-pouvoirs spéciaux, d'après les usages nécessairement admis, la ratification des deux souverains seroit encore nécessaire avant que l'acte pût avoir sa pleine et entière validité. J'ai vivement à regretter, au milieu de circonstances urgentes, où chaque instant peut amener le commencement des hostilités, que le silence qui a été gardé vis-à-vis de moi par le ministre de S. M. I. et R. pendant le long espace de quinze jours, sur la manière dont S. M. a envisagé les bases que j'ai été chargé de lui présenter pour ces arrangemens, ait retardé si considérablement la possibilité de le conclure.

J'avoue à V. Exc. mon étonnement de ce quelle a cru devoir attendre l'explication que je viens de lui donner, ou plutôt de lui confirmer, (puisque j'ai déjà eu l'honneur de lui détailler très-clairement dans mes entretiens précédens tout ce qui fait le sujet de la question d'aujourd'hui) avant que de répondre à mes notes du 30 avril et du 7 mai. V. Exc. ne fait pas mention de celle du 6 mai (1), sur laquelle je ne suis pas moins fondé à espérer de sa part une réponse que je réclame également. Je la prie instamment de me faire parvenir les trois réponses le plus tôt qu'il lui sera possible. Elles doivent contenir des éclaircissemens qui me sont indispensablement nécessaires, par les devoirs très-positifs que m'impose le poste que j'occupe.

Recevez, M. le duc, l'expression renouvelée de ma haute considération.

Signé le P. ALEXANDRE KOURAKIN.

N.º VII. Copie d'une lettre de M. le prince Kourakin, au ministre des relations extérieures.

Paris, le 29 avril (11 mai) 1812.

Monsieur le duc,

Je me proposois de me rendre ce matin chez V. Exc., pour lui rappeler que je n'avois pas eu de réponse à ma lettre d'hier, quand j'ai reçu celle qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire hier au soir, quelques heures avant son départ; que, d'après ce qu'elle a bien voulu me dire, je ne supposois avoir lieu que dans deux ou trois jours. Quoiqu'elle veuille bien m'y annoncer les passeports que j'ai désiré, je n'y ai trouvé que celui pour le gentilhomme de la chambre Kologrivoff, sur lequel même il n'est point marqué que c'est en courrier qu'il se rend à Petersbourg. Je prie V. Exc. d'avoir la bonté de m'envoyer les trois autres qu'elle m'avoit promis pour les personnes attachées à ma chapelle et à ma maison, et qui doivent partir par des voituriers viennois déjà engagés pour cet effet, et envers lesquels, ne pouvant les mettre en route au terme convenu, je suis entraîné dans la perte du prix arrêté avec eux, pour ce transport, d'ici jusqu'à Brody.

Votre Excellence n'a point jugé à propos de répondre aux trois offices que je lui ai adressés le 30 avril, le 6 et le 7 mai, sur les objets les plus majeurs de mes relations avec elle, malgré l'usage établi de répondre à toute communication d'office, présentée par un ambassadeur d'une manière aussi authentique et dans des cas aussi urgens que ceux-ci. Elle ne m'écrivit pas non plus, ainsi qu'elle me l'avoit promis, pour m'annoncer les motifs qui lui feroient envisager encore comme possible un arrangement entre les deux puissances, et qui devoient me déterminer à prolonger mon séjour à Paris, et à ne point réclamer mes pas-

(1) La note du 6 mai est relative à une affaire particulière, et étrangère aux discussions existentes entre les deux pays.

seports. Ce silence de sa part me replace dans la même situation où je me trouvois lorsque je les lui demandai pour la première fois. N'obtenant point d'elle l'explication officielle et par écrit qu'elle me promettoit, des raisons qui devoient m'engager à différer mon départ, explication que je comptois mettre en original sous les yeux de S. M. l'Empereur mon auguste maître, pour lui faire connoître d'autant mieux l'espérance où vous étiez, M. le duc, de la grande possibilité toujours existante d'un arrangement, je me vois forcé à renouveler ma demande la plus pressante pour obtenir ces passeports, fondée sur la conviction malheureusement trop certaine où je suis que ma présence ici ne sauroit plus être d'aucune utilité. Je prie V. Exc. de vouloir bien porter cette demande formelle de ma part à la connoissance de S. M. I. et R., dans son premier travail avec elle. J'ose me flatter que S. M. connoît et se rappellera trop bien les dispositions personnelles qui m'ont fait remplir avec tant de zèle le devoir de travailler au maintien de l'union et de la paix entre les deux Empires, pour ne pas être persuadée que la demande que je fais de quitter mon poste n'est fondée que sur la plus entière et pénible certitude où je suis, que toute espérance d'y servir désormais d'intermédiaire à un rapprochement, m'est interdite.

Quoique j'ai personnellement bien des obligations à V. Exc., je regarderai comme la plus grande preuve d'amitié qu'elle m'ait donnée, tout ce qu'elle voudra bien faire pour me mettre à même de quitter le plus tôt que possible un séjour qu'elle conviendra ne pouvoir plus avoir rien que de très pénible pour moi, depuis que le départ de S. M. I. et R. et celui de V. Exc. m'ôte la satisfaction de m'y croire encore propre à produire quelque bien.

Je quitte Paris pour n'y plus retourner, jusqu'à ce que V. Exc. m'ait fait parvenir mes passeports. Je vais me rendre à ma campagne, à Sévres. C'est là que j'attendrai la réponse de V. Exc. pour pouvoir partir aussitôt, ayant déjà fait tous mes arrangements, et renvoyé toute la partie de ma maison qui ne m'est plus nécessaire, et ne gardant plus que le petit nombre de domestiques qui auront à m'accompagner dans mon voyage.

Je vous réitère, M. le duc, les assurances de ma plus haute considération.

Signé, le prince ALEXANDRE KOURAKIN.

N.° VIII --- Copie de la Réponse de M. le comte Romanzow, à la Note du Ministre des relations extérieures, du 25 avril.

Wilna, le 7 (19) mai 1812.

Monsieur le duc, M. le comte de Narbonne m'a remis la dépêche que V. Exc. lui a confiée. Je n'ai pas tardé un instant à la mettre sous les yeux de l'Empereur. S. M. toujours fidèle à la ligne de conduite qu'elle s'est invariablement tracée, toujours perseverant dans son système purement de défense, toujours enfin plus modérée à mesure que le développement de ses forces la met davantage à même de repousser les prétentions que l'on pourroit élever contre les intérêts de son Empire et la dignité de sa couronne, se borne à ne s'attacher qu'au vœu par lequel vous voulez bien, Monsieur le duc, terminer l'inté-

ressante communication de votre cour. Aimant à prouver constamment combien elle a à cœur d'éviter tout ce qui pourroit apporter dans ces relations avec la France un caractère d'animosité et d'aigreur nuisible à leur conservation, elle m'ordonne de ne point réfuter encore les griefs que vous avez allégués et de ne pas relever des assertions qui reposent pour la plupart sur les faits souvent entièrement dénaturés ou sur des suppositions entièrement gratuites. Les dépêches adressées au prince Kourakin par le baron de Serdobin ont en partie répondu d'avance à toutes les accusations: elles ont représenté sous son vrai jour la conduite loyale que l'Empereur a suivie dans tous ses rapports avec la France; elles ont donné sur le but de nos armemens des explications confirmées à un point qui semble même avoir dépassé les espérances de l'Empereur Napoléon, puisque, malgré les mouvemens menaçans de ses armées au delà d'une ligne où, pour la sécurité de nos frontières, elles auroient dû s'arrêter, tout chez nous se trouve encore dans le même état qu'au départ du dernier courrier; en effet, pas un homme n'est entré en Prusse ni sur le territoire du duché de Varsovie, et aucun nouvel obstacle n'entrave de notre part le maintien de la paix.

Au contraire, les dernières instructions que le prince de Kourakin a reçues, lui fournissent tous les moyens de terminer nos différends, et d'entamer cette négociation que votre cour a désirée.

Nous avons appris avec plaisir l'accueil que l'Empereur Napoléon a fait à nos propositions, la réponse officielle que V. Exc. y fera, et que le prince Kourakin nous annonce, résoudra définitivement l'importante question de la guerre. La modération qui caractérise celle que j'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui vous offre, M. le duc, un sûr garant que l'on ne manquera pas de saisir chez nous toutes les nuances qu'elle pourra présenter en faveur de la paix. S. M. en a trouvé une bien agréable dans la démarche faite auprès du gouvernement britannique. Elle est sensible à l'attention que l'Empereur Napoléon a eue de l'en informer; elle appréciera toujours les sacrifices que ce souverain fera pour la conclusion de la paix générale: à ses yeux, il n'y en a pas qui soient assez considérables pour obtenir un aussi grand et beau résultat.

J'ai l'honneur d'offrir à V. Exc. etc.

Signé le comte DE ROMANZOW.

(La suite au N.° prochain.)

A V I S.

On avertit le public, que le 30 juillet courant on procédera de nouveau à la mise en ferme des logemens dans la maison d'hôpital. On peut prendre connaissance du Cahier des charges tant dans le Secrétariat général de l'Intendance que dans le Secrétariat de la Mairie.

Les amateurs sont invités à se présenter dans le dit bâtiment au jour indiqué à 9 heures du matin.

Laybach le 24 juillet 1812.